

MOTION

Session de printemps 2013

Coordination des secrétaires scientifiques du Comité national

Objet : modifications de classement effectuées en jurys d'admission lors de la session de concours 2013

Les secrétaires scientifiques des sections et CID du Comité national s'étonnent de certaines décisions prises par les jurys d'admission aux concours de recrutement des directeurs de recherche et chargés de recherche du CNRS organisés au titre de l'année 2013.

Une section du Comité national a fait l'expérience de l'éviction de trois candidats admissibles au concours de recrutement des directeurs de recherche. Un tiers de la liste des admissibles a ainsi été purement et simplement effacé après le jury d'admission, avec pour conséquence la suppression de deux postes parus au Journal Officiel pour la section concernée. Nous constatons que ces trois agents ont en commun de ne pas avoir soutenu l'habilitation à diriger des recherches (HDR).

D'autres sections du comité national ont également fait l'expérience de modifications de classements de candidats admissibles en rang utile aux concours de recrutement des chargés de recherche, avec pour conséquence leur non recrutement.

Les secrétaires des sections et CID du Comité national estiment que ces décisions sont injustifiées.

Un tel désaveu du travail des jurys d'admissibilité des sections et CID du Comité national est inacceptable, dès lors que le classement des dossiers s'est effectué à la suite d'un processus d'évaluation scientifique collégial rigoureux, et selon les critères légaux et officiels.

Motion adoptée par vote à main levée : 0 contre, 4 abstentions, 25 pour

Paris, le 10 juillet 2013

Destinataires :

- M. Joël Bertrand, Directeur général délégué à la science, CNRS
- M. Philippe BÜTTGEN, Président de la Conférence des Présidents du Comité national (CPCN)
- M. Patrice BOURDELAIS, Directeur de l'InSHS
- M. Jean-François STEPHAN, Directeur de l'INSU
- M. Bruno Chaudret, Président du Conseil scientifique du CNRS
- Mme Sophie Duchesne, Présidente du Conseil scientifique de l'InSHS et Porte-parole de la Coordination des responsables des instances du Comité national (C3N)
- Mme Catherine PIERRE, Président du Conseil scientifique de l'INSU,
- Mme Françoise BRIQUEL-CHATONNET, Secrétaire scientifique du Conseil scientifique de l'InSHS,
- M. François HAMMER, Secrétaire scientifique du Conseil scientifique de l'INSU.